



# LETTRE DE RÉSERVE

Montreuil, le 30 Décembre 2015

**Accord collectif « Recrutement dans le groupe public ferroviaire »  
et mobilité Inter-EPIC**

La Fédération CGT des cheminots signe l'accord avec les réserves suivantes :

- Que l'emploi à Statut au Cadre Permanent reste la norme dans le GPF ;
- Que la formation interne transverse soit renforcée afin de garantir les passerelles entre les 3 EPIC et sécuriser le parcours professionnel tout au long de la carrière.